

SALADE DIJONNAISE

POULET & POMME DE TERRE - AUX 2 MOUTARDES

Léo & Léa 220g



INGRÉDIENTS

Pommes de terre 35%, viande de poulet* précuite 20% (sel, acidifiant : citrate de sodium, amidon de maïs), eau, tomates 12%, oignons 3,9%, champignons (antioxydant : acide ascorbique, acidifiant : acide citrique), cornichons 2,7% (contiennent des **sulfites**), huile de colza 2,3%, **moutarde** à l'ancienne 0,8% (eau, graine de **moutarde**, vinaigre, sel), **crème** (stabilisant : carraghénanes), jus de citron concentré, sel, **moutarde** de Dijon 0,4% (eau, graines de **moutarde**, vinaigre, sel, conservateur : sulfite acide de sodium), sucre, amidon transformé de maïs, ciboulette, curry, épaississants : gommés guar et xanthane, ail déshydraté.

*Viande origine Union Européenne

Les informations en **gras** sont destinées aux personnes allergiques.

Conditionné sous atmosphère protectrice.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES | Pour 100 g

Energie	372 kJ / 89 kcal
Matières grasses (dont acides gras saturés)	(4,5g) (0,7g)
Glucides (dont sucres)	7,0 (1,2g)
Protéines	4,5g
Sel	0,8g

En respect du PNNS, Soulié Restauration s'engage à diminuer le taux de sel dans chacune des recettes.

Sans colorant
Ni arôme ajouté
Faible teneur en graisses saturées
Faible teneur en sucres
Riche en protéines

NOMBRE DE PORTIONS | 1 par assiette

Enfant maternelle	Enfant primaire	Adolescent Adulte	Personne âgée en institution

DDM / DLUO : 18 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence avant la date inscrite sur l'emballage.

A conserver à température ambiante.

CONSEILS D'UTILISATION

DONNÉES LOGISTIQUES

Nbre d'unités / carton	Nbre de cartons / plan	Nbre de plans / palette	Poids brut (kg) Unité / carton / palette	Poids net (kg) Unité / carton / palette	Dimensions carton / palette
24	8	6	0,249/6,49/330	0,220/5,28/253,44	395x290x220 800x1200x1460
Code EAN unité	N° d'agrément	N° de nomenclature douanière	Site de fabrication	Version	
3 29951 2015238	FR 12 202 001 CE	2005 99 50 90	RODEZ (France)	V1/210219 SEMSR013	

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

- Règlement 1831/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.